

Biologie

La **chenille processionnaire du Pin** est la larve du papillon de nuit *Thaumetopoea pityocampa*. Ce nom commun vient du comportement des chenilles, quand elles cheminent en file indienne, du nid collectif d'hiver vers le sol.



Les adultes, papillons nocturnes, émergent au cours de l'été (de juin à fin août). Les femelles pondent de préférence sur les pins noirs. A défaut, d'autres pins sont choisis (pin maritime, pin sylvestre, pin d'Alep), ou en dernier lieu le cèdre ou d'autres résineux. 1 mois à 1,5 mois après la ponte, les chenilles éclosent (fin juillet à fin septembre). Elles tissent un nid temporaire dans l'arbre, qu'elles quittent la nuit pour se nourrir des aiguilles.

Elles passent par 5 stades de développement. Dès le 3ème stade, elles sont munies d'un système de défense garni de **poils urticants** microscopiques.

Dès les premiers froids, elles confectionnent leur nid définitif, plus épais, mieux structuré et exposé en plein soleil, et y passent l'hiver.

A la fin du 5ème stade larvaire, les chenilles quittent l'arbre en procession, généralement vers mars, et cherche un endroit au sol, chaud et meuble, pour s'enfouir à quelques centimètres de profondeur. Là, les chrysalides peuvent rester en diapause (arrêt du développement) jusqu'à la reprise du développement des adultes, qui émergent en été, ou bien subir une **diapause prolongée** de plusieurs années (jusqu'à 5 ans).



Risques

Pour l'homme et les animaux domestiques

Les chenilles possèdent des **centaines de milliers** de poils urticants. Les nids d'hiver en contiennent des **millions** qui conservent leur **capacité allergisante** plusieurs années. Les réactions, chez l'Homme, peuvent aller de l'allergie cutanée avec démangeaisons au choc anaphylactique. Les animaux aussi peuvent être sensibles : les poils urticants peuvent provoquer de graves lésions dans la bouche, sur la langue...

NE JAMAIS TOUCHER LES CHENILLES OU LES NIDS SANS LES PROTECTIONS ADEQUATES

masques pour les yeux et les voies respiratoires + gants et combinaison pour le corps

En cas de problème, contacter un médecin ou un vétérinaire.

Pour les arbres

Les défoliations provoquées par les chenilles ne mettent pas directement en danger la vie de l'arbre. Par contre, l'arbre affaibli peut devenir plus sensible aux différentes attaques parasitaires ou à des conditions climatiques particulières (sécheresse par exemple).

Moyens de lutte

En forêt

En général, les massifs forestiers font l'objet d'un traitement insecticide aérien de type biologique (*Bacillus thuringensis*).

Des essais de piégeage de masse pendant le vol des papillons ont aussi été mis en place sur le département du Vaucluse.

En parcs et jardins

Il existe différents moyens de lutte, qui, combinés, peuvent limiter les populations de manière significative :

- traitements insecticides
- piégeage des insectes : soit les papillons pendant le vol (juin/septembre), soit les chenilles sur le tronc de l'arbre au début de la procession (février/mars).
- installation des prédateurs : pose de nichoirs afin de favoriser l'installation des oiseaux les plus consommateurs de l'insecte.
- mécanique : il s'agit de récolter les nids d'hiver et de les détruire, c'est l'échenillage.

La FDGDON 84 vous propose...

Le Piégeage

Piégeage des papillons mâles:



Principe : capture des papillons à l'aide d'un piège à phéromone ; **à partir du mois de Juin.**

Mise en œuvre : Le matériel vous est livré, voire installé sur site par la FDGDON 84 qui vous fournira toutes les informations nécessaires.

Piégeage des chenilles en procession - Eco piège La Mésange Verte :



Principe : capture des chenilles lorsqu'elles descendent en procession le long du tronc de l'arbre à l'aide de l'Eco piège La Mésange Verte ; **à partir du mois de Février.**

Ce dispositif évite les processions des chenilles au sol et limite ainsi les risques par contact pour l'homme et les animaux.

Mise en œuvre : Le matériel vous est livré, voire installé sur site par la FDGDON 84 qui vous fournira toutes les informations nécessaires.

L'installation des prédateurs



Principe : favoriser l'installation et la sédentarisation des mésanges, grands prédateurs des chenilles, dans votre jardin ou sur le site concerné ; **installation des nichoirs dès l'automne.**

Mise en œuvre : la FDGDON 84 vous propose des nichoirs à mésanges à installer vous-même.

Ces différentes méthodes de lutte n'évite pas totalement une nouvelle infestation car la processionnaire peut rester enfouie dans le sol plusieurs années (diapause), et les papillons peuvent voler sur plusieurs kilomètres. Il est donc important de pérenniser les actions d'année en année pour limiter les populations et les maintenir à un seuil raisonnable qui permette à l'homme de s'en accommoder.

Contacts

FDGDON 84
BP 95
84143 MONTFAVET Cedex

Tel : 04 90 27 26 78
Fax : 04 90 27 26 75

platanes@fredonpaca.com
fdgdon84@fredonpaca.com